

Notes de lecture

Françoise Battagliola – *Histoire du travail des femmes*

(2000). Paris. La Découverte (Collection Repères), 128 pages.

Sous ce titre Françoise Battagliola se propose de retracer une histoire relationnelle des deux sexes en matière d'activité non rémunérée, de travail et d'emploi, depuis le recensement de 1851 jusqu'à nos jours. Son approche se fait à quatre niveaux qu'elle distingue et combine :

- La chronologie du passage des activités non rémunérées à des travaux salariés ;
- l'histoire des opportunités d'emplois apparaissant avec les différentes phases de l'industrialisation, les mouvements des cycles économiques et les conflits mondiaux, et la possibilité donnée à chaque sexe de saisir ces opportunités ;
- le classement de ces emplois dans des documents officiels comme les recensements ;
- le travail rhétorique et de propagande des forces politiques et religieuses pour que ces emplois soient attribués à un sexe ou à l'autre, et le rôle que jouent les initiatives législatives et les réformes administratives dans cette « voie vers l'égalité ».

Le recensement de 1896 qui est traité d'une manière approfondie peut faire figure de

point de départ puisque les grands flux d'exode rural ont déjà commencé. « *Cinq 'professions' regroupent alors près de 90 % des femmes actives : l'agriculture, le travail des étoffes et des vêtements, le service domestique, le commerce, enfin l'industrie textile* » (p. 25). Une autre façon de compter serait de voir quels secteurs emploient une majorité de femmes. On y trouverait l'industrie de la soie, la fabrication des dentelles, le travail des étoffes et des vêtements, le service domestique et les instituteurs. L'auteur nous fait habilement remarquer qu'il s'agit de secteurs qui appartiennent à ce que le mouvement ouvrier, mais aussi le patronat classent dans la vaste nébuleuse des « sans métiers ». Laquelle se trouve donc moins bien organisée et protégée que les « métiers » qui restent entièrement masculins. On voit cependant poindre une autre opposition que l'évolution fera jouer en faveur des salariées femmes : l'occupation d'espaces entiers dans les services, certes encore peu développés il y a un siècle, mais cette tendance s'avérera constante lorsque ce secteur grandira et se diversifiera.

Battagliola rappelle qu'à l'époque, les relations domestiques semblaient moins dangereu-

ses aux familles paysannes qui cherchaient des emplois pour leurs filles que les travaux dans l'usine. De là l'idée de les placer comme domestiques dans des familles fortunées où elles pouvaient apprendre les « bonnes manières », mais aussi succomber à ce que l'auteure appelle leur « vulnérabilité sexuelle ». L'usine, considérée parfois comme un lieu de perdition, accueille de plus en plus d'ouvrières lorsque que certains travaux deviennent accessibles, car ils demandent moins de force puisque les machines sont mues électriquement. On voit là comment certains stéréotypes ont pu se former : quand le travail devient (physiquement) plus facile, les femmes remplacent les hommes, mais n'accèdent pas à la catégorie d'ouvrier-qualifié. Ce qui explique la corrélation entre perte de qualification et féminisation, monopole masculin et défense contre la dévalorisation du travail. Or, le classement des femmes dans la catégorie des non-qualifiés est le fruit d'un travail politique et syndical.

Les chapitres se suivent qui examinent le sort des deux sexes pendant la Grande guerre, puis la période 1919-1940, sans que les dynamismes observés à la fin du XIX^e siècle ne soient démentis. Les domestiques disparaissent au profit des femmes de ménage, mais par ailleurs l'accès des femmes à l'éducation s'accélère, qui offre une autre voie de mobilité que l'acquisition de manières

bourgeoises par mimé-tisme. La période de la Grande crise, tout comme le retour des poilus fut une période de régression dans un mouvement de salarisation et d'urbanisation grandissants. Cependant la professionnalisation d'un certain nombre de fonctions autrefois remplies par des bénévoles et des religieuses, comme celles d'infirmière ou d'assistante sociale, et la naissance d'un diplôme (commun jusqu'en 1938) qui donne accès à ces tâches, crée en même temps une mine d'emplois nouveaux.

Pendant la Grande crise, le catholicisme social pousse les gouvernements successifs à retirer les femmes mariées du marché du travail. Tentative bienveillante qui réussira, sous Vichy, à leur interdire l'accès à la fonction publique et parapublique et à leur octroyer une retraite obligatoire à cinquante ans. La reconstruction et la période d'expansion des années cinquante et soixante voient se développer une salarisation importante du travail féminin et les débuts de l'accès des femmes à des positions de cadres et de responsables. D'abord très petite, leur proportion s'accroît rapidement : elle est multipliée par 3,5 entre 1954 et 1975, dans une période il est vrai de croissance et de prolifération des emplois de cadres masculins.

La période actuelle est caractérisée par l'expansion corrélatrice des services et de l'emploi féminin ainsi que par l'assaut des derniers bastions du monopole

masculin : les directions stratégiques des entreprises et la représentation politique. Battagliola en démontre clairement l'enjeu.

On l'aura compris à la lecture de ce résumé, nous avons ici, de manière ramassée, dans une langue claire et élégante, une excellente mine d'informations qui nous permet de juger sans anachronisme du chemin parcouru et des discussions que le travail rémunéré des femmes a suscitées au fur et à mesure de son expansion. On peut cependant regretter que deux points n'aient pu être développés, certainement à cause des contraintes de place. Il manque ainsi :

- Une vision du développement de la scolarisation des femmes pendant la même période. Les travaux de F. de Singly et M. Thélot, ainsi que de J. P. Briand et J. M. Chapoulie en ont montré l'importance pour la mobilité des individus et l'adaptation de la France aux changements économiques au cours du XX^e siècle ;
- Une réflexion approfondie sur la difficulté très réelle de suivre la voie énoncée en début d'ouvrage. Je ne suis pas sûr que l'auteure ait pu tenir jusqu'au bout son programme consistant à examiner les deux genres et leurs rapports pendant toute la période traitée. Je ne suis pas sûr non plus que ce soit une tâche aisée ni possible.

Ainsi ce livre n'est pas seulement une excellente mise en perspective de faits, il suscite

bien clairement des controverses intellectuelles. Ce qui démontre son grand intérêt.

Pierre Tripiier

Professeur émérite
Laboratoire Printemps-CNRS
Univ. Versailles St. Quentin-en-Y.

Hirata Helena, Laborie Françoise, Le Doaré Hélène, Senotier Danièle (eds) – *Dictionnaire critique du féminisme*

(2000). Paris. PUF (Politique d'aujourd'hui) 299 p.

En introduisant cet ouvrage par une citation de Diderot, le GEDISST (groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail) renoue avec l'ancienne tradition de proposer des définitions pour une série de concepts fondamentaux qui permettent de comprendre le monde d'aujourd'hui. Plus précisément encore, il veut dessiner une vision issue de trente ans de réflexion féministe. Le temps était venu de rassembler le fruit de tous ces efforts cognitifs et de confier à l'écriture le souci de fixer les lignes directrices des différentes analyses qui ont mis en cause les bases de la pensée scientifique traditionnelle.

D'abord, il faut rendre hommage à l'équipe qui a pris en charge la coordination de ce dictionnaire, avec la lourde tâche de rassembler près de cinquante auteurs (dont cinq hommes). Si la plupart sont sociologues, de nombreuses autres disciplines sont représentées. On trouve sept

historiennes, trois politologues, plusieurs anthropologues, économistes et psychologues. Notons que les coordonnatrices ont su faire une place à trois jeunes doctorantes qui représentent la nouvelle génération de théoriciennes féministes qu'il est si important d'encourager. Chacune de ces spécialistes, Françaises principalement, a rédigé un article sur un thème spécifique.

Il est évident qu'en trois cents pages et quarante-cinq entrées, il était impossible de rendre sérieusement compte de l'ensemble des réflexions que la deuxième vague du mouvement féministe à travers le monde a suscité à l'intérieur des diverses sciences sociales. En fait, l'objectif était plus précis : il s'agissait de faire connaître certains concepts forgés surtout dans le monde occidental et principalement dans le cadre des sciences sociales. En outre, il y avait le souci de produire un matériel accessible, facilement maniable, que l'on pourrait glisser dans son sac et en faire un usage quotidien. Ainsi, les articles sont concis ; ils exposent avec le maximum de clarté l'histoire de chaque concept et les débats qui s'y rattachent, mentionnent les dates principales et recommandent une demi-douzaine de lectures essentielles sur chaque sujet. À la fin du dictionnaire, un glossaire se réfère aux différentes rubriques en incluant des thèmes qui n'ont pas été retenus mais

que l'on peut retrouver à partir de quelques entrées connexes.

Malgré le risque inhérent à toute classification, il est intéressant de noter les champs conceptuels qui ont été choisis. De nombreuses entrées concernent le travail : Catégories socioprofessionnelles, Chômage, Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe, Flexibilité, Harcèlement sexuel, Métier-profession-Job, Précarisation sociale, Santé au travail, Syndicats, Techniques et genre, Travail, Travail domestique. Ce choix ne peut étonner : d'une part, la question du travail a eu un grand poids dans les luttes des femmes qui sont justement à l'origine des analyses féministes. D'autre part, cette thématique est au centre des recherches du GEDISST, l'équipe qui a eu l'initiative du dictionnaire. Ce dont on doit s'étonner par contre : c'est qu'une seule unité de recherche, le GEDISST aborde la problématique du genre en France et au CNRS, et que les apports de l'analyse féministe semblent n'avoir conquis une certaine légitimité que sur le « travail ».

Un autre champ se dessine nettement que l'on pourrait désigner par le concept de macroéconomie, avec quatre entrées : Développement, Migrations, Mondialisation, Politiques sociales et familiales. Le fait que la réflexion féministe ait su intégrer ces nouvelles dimensions a une portée significative. En effet, il est aujourd'hui indispensable

d'adopter une perspective économique et politique macro et internationale pour pouvoir analyser le monde avec une approche en termes de genre.

L'ouvrage, bien entendu, a retenu des termes incontournables et porteurs d'histoire : Avortement et contraception, Différences des sexes, Domination, Éducation et socialisation, Égalité, Famille, Histoire, Maternité, Mouvements féministes, Mouvements sociaux, Patriarcat, Pouvoir(s), Prostitution, Public-privé, Sexualité, Technologies de la reproduction et Violences.

Des termes comme Libération, Oppression et Exploitation n'ont pas été retenus : c'est le concept de Domination qui les sous-tend. Ouvrons à ce propos une parenthèse puisqu'il s'agit d'un concept clef de l'analyse féministe. L'auteure de cette rubrique adresse une critique fondamentale à deux penseurs français qui ont eu une place surprenante dans les débats autour de ce thème, Godelier et Bourdieu. Le premier soutient que les mécanismes de la domination s'expliquent davantage par le consentement des dominés que par la violence des dominants. À quoi est opposée la vision pénétrante de l'anthropologue Nicole-Claude Mathieu qui dès les années soixante a nettement circonscrit la réflexion : on ne peut parler de consentement que si les deux parties se trouvent dans une situation d'égalité. Or, de toute évidence la logique même de la domination crée une

inégalité fondamentale entre les dominés et les dominants : comment alors aurait-on la liberté de consentir aux termes d'un quelconque « contrat » ?

Bourdieu, qui s'impose dans d'autres domaines, a lancé récemment l'idée, soi-disant nouvelle, que la « violence symbolique » est la clef du fonctionnement de la domination. C'est faire peu de cas de la violence réelle, concrète, massive produite par la domination des hommes sur les femmes. À partir de sa position dominante, Bourdieu arrive à la conclusion que la domination échappe au contrôle de la conscience. Ne serait-ce pas plutôt lui qui ignore le nom de centaines de chercheuses qui depuis plus de trente ans ont analysé l'oppression des femmes ? Ces deux auteurs représentent : « *La tradition intellectuelle masculine occidentale qui renâcle à théoriser les privilèges attenants au statut de dominant parce que cela mettrait le statu quo en danger* ». D'où la nécessité d'une entreprise comme ce dictionnaire pour combattre l'ignorance et rendre visible une réflexion complexe et déjà ancienne que les dominants finalement recyclent, sans y faire référence, et déforment dans le prisme de leurs intérêts.

Pour poursuivre avec les polémiques, cette fois internes à l'analyse féministe, le dictionnaire aborde franchement les différences de positions autour de ce thème « classique » qu'est la

prostitution. Exceptionnellement, deux rubriques le présentent afin que s'expriment à la fois le courant qui voit dans la prostitution un élément paradigmatique de la violence contre les femmes, et celui qui l'approche d'abord comme un travail socialement stigmatisé. C'est dans ce sens précisément que le dictionnaire se revendique critique : loin de présenter une version neutre et lisse de la réflexion, il informe sur des débats violents illustrant le caractère inachevé et tumultueux de l'analyse féministe.

Un autre ensemble de concepts relève des sciences politiques et de la philosophie, avec trois entrées clefs : Citoyenneté, Parité, Universalisme et particularisme. Les deux dernières rubriques doivent s'inscrire dans le contexte français où elles ont fait couler beaucoup d'encre et suscité des analyses diverses. L'on sait que c'est en France, et depuis mai 1999 seulement, qu'est entrée en vigueur une loi selon laquelle : « *Les partis politiques contribuent à la mise en œuvre de la parité* ». Présenté parfois comme une avancée et comme le nouveau cheval d'une bataille unitaire qui redonnerait un second souffle au mouvement féministe, le concept de parité ne doit pas être confondu avec les quotas de représentation et de participation au pouvoir. Il a été fortement critiqué pour ses relents de naturalisme. De fait, la parité peut être une manière subtile de réinstaller le « couple

hétérosexuel mythique » puisqu'elle consolide l'idée qu'il y a eu, aura et doit avoir deux et seulement deux genres, étroitement liés aux sexes féminin et masculin. En conséquence, celles et ceux qui luttent pour la disparition des genres, comme ceux et celles qui sont en quête de multiplicité et de versatilité peuvent difficilement adhérer à la perspective paritaire. En outre, la parité bouleverse la notion même de représentation politique puisqu'elle présuppose que seules les femmes peuvent représenter les femmes – et uniquement elles – et qu'elles peuvent le faire, indépendamment de tout programme politique, par le seul fait d'être des femmes. Au-delà de son essentialisme évident, cette idée conduirait à un système où chaque groupe social devrait être – représenté – proportionnellement, mais comment ? – par des membres de ce même groupe, ce qui est une atteinte à la notion même de démocratie représentative. Il faut alors se reporter à l'entrée Universalisme et particularisme qui expose une interrogation politico-philosophique très française à laquelle il est difficile de répondre. Effectivement, la pensée française établit des liens forts entre démocratie et universalisme, ce qui empêche de rendre visibles les besoins et les intérêts des femmes, construites comme toujours Autres.

On voit donc que ce dictionnaire, outre le fait d'apporter un

éclairage sur de nombreux thèmes fondamentaux, s'ouvre aussi sur un grand nombre de questions. Il est impossible de traiter toutes les contributions, chacune débouchant sur des réflexions et des questionnements nouveaux. Toutefois, il convient de souligner quelques manques notables. Entre tous les thèmes qui auraient mérité d'être retenus, deux, selon nous, font cruellement défaut à cet abrégé du féminisme.

Le premier est le lesbianisme. Certes le glossaire de la fin mentionne le terme et le renvoie aux entrées Mouvements féministes et Sexualité. Mais il semble incroyablement que toutes les théories élaborées à partir du lesbianisme n'aient même pas été évoquées. Il n'y a pas d'article non plus sur l'hétérosexualité, ce qui maintient opaque un aspect majeur de l'analyse du système patriarcal.

Le second est le thème du Racisme. Le glossaire indique deux entrées connexes : Ethnicité et nation et Migrations. Mais cette cécité nous semble significative de la réflexion menée en France avec sa forte connotation universaliste, alors que cette question a été le lieu de fortes polémiques entre les féministes d'autres pays, spécialement dans les pays anglo-saxons, à l'initiative de celles qui se sont appelées les « *Black feminists* » et également, et de plus en plus fortement, parmi les théoriciennes des pays du Sud. Pas plus que la division en classes, le racisme ne peut être laissé

de côté si l'on veut élaborer une analyse sérieuse et réaliste des systèmes sociaux et ces deux thèmes nous semblent relever pleinement de l'analyse féministe qui n'a pas à se limiter aux femmes « abstraites », sans couleur ni vie matérielle. Espérons que d'autres volumes viendront rapidement compléter ce dictionnaire. Pour le moment, ce premier ouvrage a le grand mérite de combler un vide et de nous inciter à poursuivre nos analyses féministes pour remédier à la claudication des sciences sociales qui écartent toute perspective de genre.

Jules Falquet

Traduit de l'espagnol
par Hélène Le Doaré

Françoise Collin – *L'homme est-il devenu superflu ?* Hannah Arendt

(2000). Paris. Odile Jacob. 332 p.

L'ouvrage de Françoise Collin est remarquable, par sa clarté, par sa finesse, par sa capacité à cerner les apports, cohérences et ambiguïtés de l'œuvre de Hannah Arendt. Sans chercher à rendre compte de l'ensemble des thèmes abordés dans cet ouvrage, nous nous concentrerons sur le concept que Françoise Collin présente, à juste titre, comme central : celui d'*action* (d'agir). L'agir est, chez Arendt, une reformulation du concept de praxis. L'agir, c'est l'action par laquelle quelqu'un initie, commence quelque chose de

nouveau, introduit de l'inattendu dans l'enchaînement des faits, de l'inconnu dans le connu, fait surgir de l'événement sur fond d'un donné, et cela sans avoir la représentation de son but (p. 114). L'agir est l'initiative d'un individu, d'un « quel-qu'un », au sein et en vue d'un « nous », d'un monde commun. La pluralité du vivre ensemble naît de cette confrontation des initiatives, qui permet à l'être humain (après l'horreur du nazisme, lorsque la tradition a été brutalement rompue, l'homme serait-il devenu superflu ?) de revivre en permanence. Et on comprend que pour Arendt, le terrain d'élection privilégié de cet agir soit le politique, agir, qu'elle oppose au « faire » du travail. C'est dans l'agir, par l'initiative, que la liberté se déploie, car la liberté est précisément cette capacité d'aller vers ce qui n'est pas encore, c'est ouvrir ce qui ne se proposait pas comme tel, c'est être capable d'imaginer. La liberté va en direction de l'inconnu (p. 132). C'est dans l'initiative en même temps que chacun se manifeste comme *exception*, comme individu véritable. Son apport à la pluralité, à la construction du vivre-ensemble réside dans la manière dont cette exception est saluée et reconnue. Collin a raison de souligner l'aristocratie d'Arendt. Car tel est bien le paradoxe : si le pouvoir ne se délègue pas, s'il est toujours manifestation directe d'un agir, il n'est pas donné à

tout le monde de pouvoir ainsi distinguer, d'accéder à la parole et à l'action. Élitisme, non de la naissance, mais des capacités qui ont pu se développer, à ce croisement, manifestement privilégié chez Arendt, entre un univers d'échanges intellectuels intenses et de confrontation à des événements politiques forts, radicaux, qui poussent, soit à l'initiative, soit à la mort ; soit à l'oasis, soit au désert. L'homme est-il devenu superflu ? Autrement dit, pouvons-nous continuer à vivre, ou bien devenons-nous des zombies, de simples exécutants de lois, d'ordres et de structures qui nous absorbent et nous dépassent ?

Il n'y a pas d'initiative sans *jugement*. Quand on agit, on juge et on est jugé. Le jugement, c'est la pensée engagée dans et vers l'action. Le juger a, tout à la fois, un rapport direct à la contingence du donné et à la particularité de la situation dans laquelle l'agir sera engagé, et un rapport à l'appréciation des autres, des pairs, faisant appel au *sensus communis*, à l'assentiment des autres. Le jugement se préoccupe toujours d'objets et de cas particuliers, mais juger ce qu'il est bon de faire, c'est toujours renvoyer à une communauté d'appréciation (p. 249), on serait tenté de dire : d'amateurs. Collin rappelle, à juste titre, l'influence de Kant, celui de la Critique de la faculté de juger, lorsqu'Arendt précise l'importance du jugement dans l'action. Car au fond, il existe, dans l'agir politique,

comme l'expression d'un art. Non pas une pure création – car on assume toujours un héritage –, mais bel et bien un commencement, quelque chose qui se produit d'inédit. On serait tenté de dire : de beau.

L'agir et le juger ne sont pas posés ici comme utopie naïve, ou optimisme béat. Tout au contraire : chez cette juive allemande, qui a poussé loin la réflexion sur le totalitarisme, c'est d'une sorte de *nécessité* vitale qu'il s'agit, d'une manière de survivre, de renaître à nouveau. L'initiative est tout sauf un luxe.

Françoise Collin nous fait aimer Arendt, sans doute par la manière dont elle saisit l'urgence d'une écriture, d'une œuvre, tout entière tendue vers la liberté active, vers la nécessité de décider par soi-même d'un sens partageable, d'exister tout simplement. Son ouvrage n'élude pas les critiques que l'on peut formuler à l'égard d'Arendt, bien que son propos soit d'abord de nous la faire comprendre, avant que de nous-mêmes porter jugement. Pourtant : l'aristocratie est loin de n'avoir que des vertus. Il se manifeste de différentes façons : aussi bien dans l'opposition tranchée entre le travail, l'œuvre et l'action, que dans la césure entre le domestique (le sale) et l'intime (le noble). Arendt n'a jamais su ou voulu se distinguer de ce qu'il y a de radicalement contestable dans les formes de domination et d'exclusion dont était faite, constitutivement, la démocratie athé-

nienne, son modèle préféré. À sa manière, elle est entrée, sans jamais en ressortir, dans ce monde masculin, de frères, d'amis, de citoyens égaux, qui se donnent à la parole et à l'agir, alors que les sans-paroles triment et « font », travaillent. Les femmes sont absentes, radicalement, absence dont curieusement Collin ne nous parle pas. Cette facette, Collin ne l'élude pas complètement, mais son admiration pour Arendt la conduit à en limiter la portée. Elle essaie même de nous montrer une pensée plus complexe, des frontières moins tranchées. Ainsi lorsque le faire et l'agir cessent de s'opposer dans la composition d'une œuvre d'art, lorsque la fabrication est, en quelque sorte, investie par l'agir. Mais le modèle de l'artiste n'a-t-il pas toujours été convoqué, par de nombreux auteurs, précisément, pour se dédouaner de leur mépris du « peuple » ? L'artiste est supposé sauver le travail de son intrinsèque dégradation de l'humain, cet univers animal des purs besoins...

Néanmoins, il faut lire ce livre de Françoise Collin. Non seulement, il nous fait comprendre Arendt en profondeur, mais il nous introduit en même temps à ce qui reste, à notre avis, la pensée sur la politique la plus forte, la plus actuelle, pensée que chacun de nous peut réinvestir, en dépassant les limites et jeux d'opposition qu'Arendt avait, malencontreusement, formulés.

Philippe Zarifian

LATTS/ENPC.

Pascale Donati, Suzanne Mollo, Alain Norvez, Catherine Rollet, Les Centres maternels. Réalités et enjeux éducatifs

(1999). Paris. L'Harmattan (Logiques sociales), 314 p.

Résultat d'un appel d'offres de la MIRE/DEP de 1993 intitulé « *L'éducation des enfants et des adolescents, un enjeu pour les familles, les institutions éducatives et les réseaux sociaux* », l'étude menée par les quatre auteurs a été centrée sur « *la fonction éducative dans les maisons maternelles* ». Les auteurs sont des spécialistes de la petite enfance, travaillant dans l'interdisciplinarité (histoire, démographie, sociologie, psychologie, ethnologie). Ils nous livrent ici une recherche très complète sur un de ces univers peu connu du grand public, lieux mystérieux aux relents quasi littéraires qu'un Balzac aurait pu décrire.

Ce n'est pas le moindre paradoxe de ce livre de nous apprendre que les centres maternels participent largement de notre modernité. Ayant pris le relais de l'Église et de la charité privée, qui jusqu'à la Révolution s'occupaient de la protection des enfants sans famille, le système d'État de l'assistance à l'enfance existe depuis plus de cent ans et perdure, tout en s'étant transformé. C'est à « *la question de l'utilité des centres maternels*

dans une société comme celle de la France au milieu des années 1990 » (p. 15) que les auteurs répondent dans cet ouvrage.

L'approche historique (première partie, p. 19-72) saisit à la fois la continuité et les changements qui peu à peu ont modernisé le système, à travers les désignations : de *filles-mères* à *mères-célibataires* à *jeunes femmes avec enfant* ; d'*enfants de l'Assistance* à *enfants de la DASS* et à *enfants tout court* ; de *maisons* et *hôtels* à *centres maternels* ou au terme générique *structure d'accueil mère-enfant*. Le changement apparaît surtout à travers la mise en place progressive d'un dispositif juridique spécifique. « *Régie par des textes réunis par le Code de la famille et de l'aide sociale, son organisation repose sur l'État et les départements* » (p. 21). Cependant, les centres maternels ne représentent qu'une faible part de « *l'accueil en faveur des personnes en difficulté* ». « *En 1994, les enquêtes effectuées par le Service des études statistiques et informatiques (SESI) du ministère des Affaires sociales estimaient à 11 % la part relative des personnes accueillies... alors que plus des trois-quarts étaient recensées dans les centres d'hébergement et de réadaptation sociale* » (p. 27).

Les objectifs évoluent ainsi que les enjeux. L'approche *hygiéniste* de l'entre-deux-guerres fait place à l'approche *nataliste*, par le biais de « *la protection de*

la maternité : nous pourchassons l'avortement... », écrit le rapport préliminaire au Décret-loi de 1939 (p. 30). La reconnaissance officielle des maisons maternelles : « *Refuges pour les 'filles-mères', pour les femmes enceintes et abandonnées ainsi que pour les jeunes mères indigentes... sera confirmée par la Loi du 15 avril 1943 sur l'assistance à l'enfance, puis par l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui fonde la Protection maternelle et infantile* » (p. 31). Puis, sous l'impulsion de pédagogues et de psychologues de l'enfance, la conscience des dangers, que représentait pour l'enfant son « placement » à l'Assistance, débouchera la décennie suivante sur la *protection judiciaire et la prévention sociale* (années cinquante, puis loi de 1970). La professionnalisation des métiers du social (éducateurs, psychologues, assistantes sociales) se développe en partie par opposition aux représentants de la justice et de l'administration. Avec la loi du 30 juin 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales, c'est le triomphe de la toute-puissance de la rationalité scientifique en matière d'approche de ce qui était perçu comme étant « *l'intérêt de l'enfant* » (p. 40), qui aboutira à la (re)légitimation de la parole des usagers, c'est-à-dire des familles et parents mais aussi, à terme, des enfants. Nous voici donc arrivés à l'époque contemporaine.

L'étude de quelques établissements de la Région parisienne, menée par une approche micro-sociologique, fait l'objet de la deuxième partie (p. 75-143). La troisième (p. 147-219), consacrée à « *la mission éducative des centres maternels* », et la quatrième (p. 223-287), « *le point de vue des femmes, sens et vécu de quelques expériences* », prolongent cette méthode d'analyse en donnant de nombreux extraits d'entretiens permettant d'entendre les différentes voix et de comprendre les perceptions différentes que les unes et les autres peuvent avoir du même lieu. Fondée sur l'observation approfondie de cinq centres ainsi que sur l'analyse d'entretiens effectués auprès de membres du personnel et avec des femmes accueillies, elle représente « *une esquisse de ce qui pourrait constituer la restitution de l'univers dans lequel vivent les 'clientes' des centres* » (p. 78). Les trois « regards » posés sur cet univers analysent les faits et l'ambiance observés dans les centres (le premier chapitre de cette partie s'intitule « *L'esprit des lieux* »), puis les paroles des professionnels, enfin celles des femmes. Ces trois parties de l'ouvrage présentent le grand intérêt de réunir des extraits d'entretiens et d'adopter une approche compréhensive des discours recueillis. Après l'étude de *l'héritage du passé* (le poids d'expressions comme : « côté carcéral », « les femmes portaient une faute »,

« on ne s'occupait pas de leurs états d'âme ») et *des projets explicités* (« le début de quelque chose »), l'analyse de contenu dégage les interrogations et réflexions concernant la vie quotidienne dans les centres et leur organisation spatiale et temporelle. Le même type d'analyse est appliqué aux entretiens du personnel et des résidentes, où l'on voit l'importance cruciale de l'écoute et de la parole, en un mot du « relationnel » dans le travail accompli par ces centres.

Lieu de travail pour les éducateurs, lieu de vie, de survie, de mal-vie ou de retour à la vie pour les femmes, ces centres représentent bien *in fine* une réponse adaptée à certaines situations individuelles, dont la société aurait du mal à se passer¹. En effet, les réalités sociales d'aujourd'hui : « *Ne conduisent à faciliter ni l'indépendance financière des mères isolées, ni l'exercice de la parentalité en dehors du cadre familial* » (p. 296). Les discours entendus montrent comment sont construites les réalités sociales et témoignent de la manière dont chacun(e) construit sa subjectivité. C'est un des points que souligne la conclusion générale : « *N'est-il pas tentant de souligner ici que, quelle que soit l'attitude de la femme pendant son séjour, 'résistante' ou 'parti-*

cipante', les femmes se réapproprient positivement leur 'passage' au centre ? Ne s'agit-il pas d'une stratégie montrant la capacité des personnes rencontrées à construire leur vie de façon autonome malgré la 'galère' qu'elles ont vécue ? » (p. 297).

Le chercheur qui travaille dans d'autres domaines ne peut manquer de faire le rapprochement avec les politiques publiques régissant, par exemple, l'école et la famille. Les mêmes tendances se font jour dans l'aide sociale à l'enfance, à l'école, dans la politique de la famille. « Sortir de la logique d'assistance » (*cf.* la loi du 6 juin 1984), en renforçant les droits des personnes dans leurs rapports avec les services publics, considérer les parents, par-delà les situations de difficultés, comme responsables, aller vers plus d'autonomie, y compris pour l'enfant dont « l'intérêt » d'abord, puis lui-même, sont placés au centre du système, comme dans les textes définissant le système scolaire (la Convention des droits de l'enfant date de 1990, p. 45 *sq.*). Les missions des centres maternels (p. 59 *sq.*) montrent clairement qu'elles s'inscrivent dans les grandes thématiques sociales d'aujourd'hui : la lutte contre l'exclusion et pour la réinsertion, l'importance de « l'accompagnement », le rétablissement du lien social, la valorisation de la parole

¹ Voir aussi l'ouvrage de V. De Luca et C. Rollet (1999). *La pouponnière de Porchefontaine : l'expérience d'une institution sanitaire et sociale*. L'Harmattan (Logiques sociales).

individuelle et, surtout, la défense des droits des personnes.

L'institution « aide sociale à l'enfance » aboutit ainsi aujourd'hui à la prise en compte des enfants comme des personnes (voire des citoyens) à part entière. On mesure là, de façon exemplaire, la capacité d'adaptation des institutions d'État qui portent sur le très long terme son projet de société. Que ce sont précisément ces institutions qui constituent l'ossature de la République, le lecteur en reçoit ici une nouvelle confirmation. L'ouvrage est un instrument précieux pour les historiens, démographes, statisticiens et spécialistes du travail social et un outil de travail pour tous ceux – étudiants, enseignants, spécialistes, responsables politiques ou citoyens – qui doivent informer ou s'informer sur les services publics en France et notamment sur les services sociaux de l'enfance.

Gabrielle Varro

Laboratoire Printemps-CNRS
Univ. Versailles St. Quentin-en-Y.

**Claire Dodane – Yosano Akiko,
poète de la passion et figure de
proue du féminisme japonais**

(2000). Paris. Publications orientalistes de France. Bibliothèque japonaise. 356 p.

Lorsqu'on étudie la place des femmes dans la société, on connaît le potentiel heuristique d'un seul itinéraire individuel bien resitué dans son contexte socio-historique. À ce titre, le livre de Claire Dodane retraçant le

parcours de la poétesse japonaise Yosano Akiko (1878-1942) intéressera autant les lectrices et lecteurs curieux de l'histoire des femmes au Japon que celles et ceux qui, par-delà les différences culturelles, s'interrogent sur la portée d'une expression littéraire féminine dans le combat féministe. L'auteure du livre, dont l'origine est une thèse de littérature, a mis un soin particulier à mettre en lumière les enchevêtrements des déterminants historiques, politiques, culturels avec les expériences affectives, amoureuses ou maternelles, de Yosano Akiko pour analyser sa production poétique. Ainsi cet ouvrage offre plusieurs lectures à la fois et démêle devant nous l'écheveau des multiples passions d'une femme dont le *credo* était la construction de l'autonomie des femmes à travers la libre expression de leur subjectivité.

Lorsqu'elle arrive sur la scène littéraire du Japon à vingt ans, la jeune Akiko a déjà subi les conséquences des inégalités de sexe dans sa famille : à elle la gestion du commerce paternel ; à ses frères l'accès à l'école et à la culture. Mais les liens entre frères et sœur et la personnalité de la jeune fille contrecarrent ce schéma fort traditionnel, et universel, de division sexuelle du travail : le frère aîné d'Akiko lui rapporte de son cercle littéraire des revues de poésie ; elle-même, pour passer le temps derrière le comptoir de la boutique, entreprend de dévorer la littérature

classique contenue dans la bibliothèque de son père. Elle fait ainsi connaissance avec l'œuvre de femmes qui, avant elle, ont compté dans l'histoire littéraire du Japon. En particulier, elle découvre Murasaki Shikibu qui, à la fin du premier millénaire, dans ce Japon de l'ère Heian qui réservait aux hommes l'usage des caractères chinois, écrivit *Le dit du Genji*, donné aujourd'hui pour la première œuvre romanesque composée en japonais, alors langue inférieure. Commentaires et traduction de cette œuvre en japonais moderne constitueront d'ailleurs plus tard une grande part de l'activité littéraire d'Akiko et de son enseignement.

Mais, pour le moment, c'est la passion amoureuse de la jeune fille pour le poète Yosano Tekkan qui lui inspire la liberté du contenu des vers de *Cheveux emmêlés*, le premier ensemble de poèmes qui la rend d'un coup célèbre : loin de s'en tenir à la règle de réserve féminine imposée par une société qui dévalorise la parole des femmes et aux contraintes de l'art du *tanka*, court poème traditionnel de quatre vers, Akiko prend le parti d'exposer la sensualité et le désir féminins. Elle en fera une règle de vie : la vérité des sentiments est un chemin privilégié de la libération autant des femmes que de l'art poétique, une position qui fera d'elle l'égérie d'un nouveau courant artistique ouvert au romantisme et contestant les règles de pudeur et de maîtrise de soi

qui prévalaient alors dans la société japonaise, surtout lorsqu'il s'agissait des femmes.

Le Japon entre en guerre contre la Russie et les Japonais sont appelés à faire cause commune et à donner leur vie au nom du culte de l'empereur et de l'unité de la nation. Akiko lance alors un cri : « *Je t'en supplie mon frère, ne meurs pas !* » à travers un long poème qui expose sa répugnance face à la mort que donnent les guerriers ou qu'ils vont chercher au nom de l'empereur. Prônant à nouveau la primauté de la subjectivité, Akiko se défendra d'avoir fait œuvre de pacifisme, une position qui l'aurait certainement mise au ban de la société si, parce qu'elle n'était qu'une femme et de ce fait, porteuse d'une parole « par nature » émotive et apolitique, son œuvre n'avait été réduite par le pouvoir à de la simple compassion féminine. L'ambi-valence et les contradictions du discours de la poétesse à cet égard, longuement illustrées par Dodane, et la question des liens du féminisme japonais avec le pacifisme constituent, d'ailleurs, l'un des points sur lesquels on aurait finalement aimé voir l'auteur du livre élargir un moment son point de vue de japonologue et relier son analyse de l'œuvre de Yosano Akiko aux débats féministes du début du siècle dans le monde occidental.

Ce n'est que plus tard, après l'expérience treize fois répétée de la maternité et de la nécessité

d'assurer par son propre travail la subsistance de sa famille, avec aussi la rencontre de féministes déclarées, que Yosano Akiko, devenue journaliste, abordera la question de l'indépendance des femmes. Refusant avec vigueur le principe d'une prise en charge économique de la maternité par l'État, elle plaide pour le travail professionnel des femmes au nom de la construction de leur identité et de leur autonomie. Avec logique, elle met aussi l'accent sur le rôle libérateur de l'éducation des filles dans ce Japon qui ne leur délivrait un enseignement que pour en faire « des bonnes mères et des épouses avisées ».

Est-ce au nom de la défense de la subjectivité individuelle que la poétesse s'est tenue en pratique à l'écart de tout mouvement, qu'il soit pacifiste ou féministe ? Elle expliquera plus tard que sa situation de femme chargée d'une nombreuse famille et obligée de travailler jour et nuit ne lui laissa pas assez d'énergie pour fonder ou participer à un mouvement féministe organisé. Un dilemme caractéristique de bien des itinéraires féminins d'hier ou d'aujourd'hui d'ici ou d'ailleurs.

La lecture de cet ouvrage très dense se trouve comme aéré avec bonheur par la découverte d'une poésie généreuse, riche d'images et de références propres à la culture japonaise, que Dodane propose en français et en transcription syllabique du japonais.

Anne-Marie Devreux
Cultures et Sociétés Urbaines CNRS

Liane Mozère – *Travail au noir, informalité : liberté ou sujétion ?*

(1999). Paris. L'Harmattan, 148 pages.

Comme l'indique le sous-titre, l'ouvrage est avant tout : « *Une lecture de travaux relatifs à l'économie informelle* ». À ce titre, l'auteure poursuit deux objectifs : elle donne des éléments de démystification opposés aux illusions concernant la créativité atteinte grâce à un contexte d'informalité ; elle s'efforce aussi de lire les situations pratiques dans leurs contradictions spécifiques, dans leur particularité.

Dans une première partie, Liane Mozère décrit dans leurs duplicités trois grandes références, « sources » auxquelles s'est nourri ce débat. Mai 68, parmi ses possibles lectures, a été souvent ainsi qu'elle le souligne, présenté comme la volonté de s'émanciper de toute une série d'entraves : les individus souhaitant exercer pleinement leur « droit à la parole » et définir les objectifs et les rapports qui leur « convenaient ». Dans le même sens, elle résume la critique de l'État-providence au nom d'une autonomie individuelle restée indéfinie et montre comment, en ce qui concerne les pays en voie de développement, les travaux de Bruno Lautier, notamment, brisent bien des illusions.

À ces représentations gommant les situations effectives, elle oppose une belle lucidité : « *Au-delà des flonflons des fêtes communautaires se dessine la contrainte, qui est peut-être le véritable moteur de l'informalité* » (p. 66) : aucune des garanties sociales qui s'appliquent dans les sociétés ne peut leur être appliquée... Cette forme d'assujettissement à tout un ensemble de dépendances (communautaires et familiales, mais aussi claniques et mafieuses) conduit à la pérennisation des systèmes d'exploitation qui la créent à l'échelle mondiale. On est loin, on le voit, des rêves des années soixante-dix où « *l'informalité, associée à l'autonomie de la société, devait révolutionner les modes de vie et les rapports au travail* » (p. 130).

L'auteure s'attache à mettre en lumière, au travers de quelques exemples, les aspects contrastés de multiples situations. Elle critique notamment la thèse de Serge Latouche (1993)² qui voit, à partir de nombreux exemples de pays d'Afrique, l'émergence « *de nouvelles formes sociales en rupture avec l'utilitarisme caractéristique de nos sociétés* » ; examinant de plus près ces « *liens supposés pouvoir résister* », elle n'y trouve que les « *marques d'un assujettissement durable* ». Pourquoi parler de progrès dans « *l'individuation* »,

s'il s'agit tout simplement de « *réseaux communautaires et familiaux* » ?

Ces mêmes questions se retrouvent, en Europe notamment, au sein des « *activités informelles traditionnelles* » (BTP, confection, hôtellerie et restauration). Les conditions de production exigent ici de penser le travail dans son imbrication avec les relations familiales, seule façon de résister à l'absence des garanties légales : ces travailleurs, hommes et femmes, « *acceptent d'être soumis à de hauts niveaux d'exploitation, en contrepartie d'une aide ultérieure éventuelle pour créer et maintenir leur affaire* » (p. 53-54).

Les performances économiques de certains secteurs ne peuvent plus se comprendre sans mettre au jour l'imbrication étroite entre des activités visibles et légales, parfois techniquement très modernes, et une utilisation de la production la plus pénible dans des conditions « *informelles* », hors droit. Elles s'accompagnent des « *frontières intérieures invisibles* », racisme et xénophobes.

D'autres cas nous mènent aux marges entre une partie du milieu étudiant et des groupes aux formes d'activités aux confins de la légalité ; par exemple en rendant compte de travaux d'enquête réalisés à Toulouse (Tarrius, Jaillet, Peraldi, Bordreuil).

Cette lecture critique démonte bien des mystifications. Elle met

² Voir Serge Latouche (1993). *La planète des naufragés. Essai sur l'après-développement*. Paris. La Découverte.

bien en valeur les configurations contradictoires, nombre de situations d'informalité révélatrices des potentialités sociales, déviées. Et l'on regrette de ne pas trouver un développement plus systématique de cette question nommée par Norbert Élias, à titre de provocation, « *la société des individus* ». On sait Liane Mozère tout à fait à même de retravailler l'actualité de ces analyses, en les enrichissant des situations de travail qu'elle a étudiées (crèches³, etc.), ainsi que de sa connaissance du mouvement féministe. Ce livre a déjà un grand intérêt pour les matériaux synthésés, dont la diversité ne peut être, ici, qu'esquissée. Par ailleurs, il faut le percevoir comme une invitation à reprendre et développer le débat dont l'auteure a contribué à faire mûrir les pré-conditions.

Pierre Cours-Salies

Université Paris 8

³ Voir Liane Mozère (1998). « Les métiers de la crèche. Entre compétences féminines et savoirs spécialisés ». In J. Heinen (ed) *La petite enfance, Cahiers du Gedisst*, n°22.

